

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/901

6 février 2009

(09-0563)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

COMMUNICATION DE L'ÉQUATEUR

La communication ci-après, reçue le 30 janvier 2009, est distribuée à la demande de la délégation de l'Équateur.

Conformément aux instructions des autorités équatoriennes, la Mission permanente de l'Équateur auprès de l'OMC a l'honneur d'informer le Comité que le gouvernement équatorien, par le biais du Décret n° 1449 du Président de la République Rafael Correa Delgado, publié au Journal officiel (*Registro Oficial*) n° 479 du 2 décembre 2008, a décidé de réorganiser le Service équatorien d'hygiène agricole (*Servicio Ecuatoriano de Sanidad Agropecuaria – SESA*). Rebaptisé Agence équatorienne de surveillance de la qualité des produits agricoles (*Agencia Ecuatoriana de Aseguramiento de la Calidad del Agro – AGROCALIDAD*), l'ancien SESA est devenu un organisme technique de droit public doté de la personnalité juridique, d'un patrimoine et de fonds propres, décentralisé et indépendant sur les plans administratif, économique, financier et opérationnel, qui a son siège à Quito, exerce sa compétence à l'échelle nationale et relève du Ministère de l'agriculture, de l'élevage, de l'aquaculture et de la pêche (*Ministerio de Agricultura, Ganadería, Acuacultura y Pesca – MAGAP*).

La restructuration de l'organisme officiel équatorien chargé de surveiller et de contrôler la protection des animaux, la préservation des végétaux et l'innocuité des produits agroalimentaires a pour objet d'assurer un niveau de protection approprié en ce qui concerne la santé des consommateurs en garantissant la qualité des produits offerts à la consommation et en apportant aux chaînes de production l'assistance technique nécessaire pour renforcer l'accès aux marchés internationaux.

En vertu du décret susmentionné, AGROCALIDAD assume l'ensemble des fonctions, attributions, représentations, mandats, droits et obligations du SESA, et en reprend les infrastructures, les budgets et le personnel, ainsi que les ressources, le patrimoine global, l'actif et le passif.

Il convient de souligner qu'AGROCALIDAD est en cours de restructuration et que, pendant la durée de cette phase de transition, elle continuera à utiliser le papier à en-tête, les formulaires et les certificats portant le logo du SESA dont, conformément à la loi, elle doit épuiser les stocks dans la mesure où il s'agit de documents officiels sur papier timbré. La phase de transition devrait être achevée d'ici au 1^{er} juin 2009.

Compte tenu des éventuels problèmes que pourrait entraîner pour les exportations du pays cette situation due à la phase de transition, l'Équateur demande aux Membres de l'OMC de faire preuve de compréhension et de transmettre les présents renseignements aux autorités nationales chargées des questions sanitaires et phytosanitaires.
